

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conforme au règlement (EC) no. 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié par le règlement (EU) no. 830/2015 règlement

Révision 2, Remplace 1

Révisé: March 2019

CLOR-D-TECT 1000 CHLORINE/HALOGEN TEST KIT

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Description du produit: La gamme de produits CLOR-D-TECT 1000 est un kit de test sur site permettant de déterminer la teneur totale en halogène dans les huiles usées.

Ce produit est un mélange. Pour l'identification des composants individuels, voir la section 3.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations contre

Ce produit contient des réactifs préemballés pour l'analyse d'échantillons d'huile usée à la recherche de contamination par le chlore.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant: Dexsil Corporation
One Hamden Park Drive
Hamden, CT 06517

Numéro de téléphone: (203) 288-3509
Email: info@dexsil.com

Importateur: ETI Umwelttechnik AG
Kalchbuhlstrasse 18
7007 Chur, Switzerland

Numéro de téléphone: (081) 253 54 54
Email: info@eti-swiss.com

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

USA (800) 424-9300 (CHEMTREC)

SWITZERLAND (435) 08 20 11

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Ampoule 1 (couleur grise, point jaune): Dispersion de métal alcalin			
Combustible Liquide 4; H227	Combustible Liquide.	Corrosion cutanée 1B; H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Hydroréactif 1; H260 Dégage	au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.	Eye Damage 1; H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Ampoule 2 (Large, incolore): Ethyl diglyme / naphtalène			
Combustible Liquide; H227	Combustible Liquide.	Toxicité aquatique 2; H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Toxicité aiguë 4; H302	Nocif en cas d'ingestion.	Cancérogénicité 2; H351	Susceptible de provoquer le cancer.
Irritation des yeux 2; H319	Provoque une sévère irritation des yeux.		
Ampoule 3: solution de nitrate mercurique			
Tox toxique (oral) 4; Toxicité aiguë. (inh.) 4; Skin corr./irr. 2; Ser. barrage oculaire / yeux irr. 2A;	H302 Nocif en cas d'ingestion H332 Nocif par inhalation H315 Provoque une irritation cutanée H319 Provoque une sévère irritation des yeux	. Spec. le goudron. Org. tox. (rep. exp.) 2; Aquatic-Acute Haz. 2; Aquatic-Chronic Haz. 2;	H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux, reins, sang) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée H401 Toxique pour les organismes aquatiques. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Ampoule 4 (couleur rouge-verte): Ethanol			
Liquide inflammable 2; H225	Liquide et vapeurs très inflammables.	Irritation des yeux 2; H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Ampoule 5 (incolore): diméthylthiocarbamate de sodium			
Irritation des yeux 2; H319	Provoque une sévère irritation des yeux.	Toxicité aquatique 1; H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.

Solution aqueuse: solution d'acide sulfurique			
Corrosif 1; H290	Peut être corrosif pour les métaux.	Eye Damage 1; H318	Provoque des lésions oculaires graves.
Skin Irritation 2; H315	Provoque une irritation de la peau.		

2.2. Éléments d'étiquetage

Ampoule 1 (couleur grise): Dispersion de métal alcalin



Danger

H227 Liquide combustible.

H260 Au contact de l'eau, dégage des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P223 Tenir à l'écart de tout contact possible avec de l'eau, en raison d'une réaction violente et d'un possible incendie éclair.

P231 + 232 Manipuler sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P262 Ne pas laisser pénétrer dans les yeux, la peau ou les vêtements.

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

[Réponse]:

P301 + 310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304 + 312 EN CAS D'INHALATION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331 NE PAS faire vomir.

P335 + 334 Enlever les particules libres de la peau. Plonger dans de l'eau fraîche / envelopper dans des bandages humides.

P340 Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P363 Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés à la section 5 de la FDS pour l'extinction.

[Stockage]:

P402 + 404 Stocker dans un endroit sec. Conserver dans un récipient fermé.

P403 + 235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.

P405 Store verrouillé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

Ampoule 2 (large, incolore): Ethyl diglyme / naphtalène



Danger

H227 Liquide combustible.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

[Prévention]:

P201 Se procurer les instructions spéciales avant l'utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les mesures de sécurité.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

[Réponse]:

P304 + 340 EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P308 + 313 EN CAS d'exposition prouvée ou concernée: consulter un médecin.

P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P337 + 313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P391 Recueillir le produit répandu.

Ampoule 3 (-point coloré): Solution de Nitrate Mercurique



Danger

H302 + H332 - Nocif cas ingestion ou inhalation

H315 - Provoque Irritation cutanée

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H373 - Peut causer lésions aux organes (système nerveux, reins, sang) par prolongée ou exposition répétée

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

[Prévention]:

P260 - Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols

P301 + P330 + P331 - EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P264 - Laver soigneusement la peau exposée après avoir manipulé ce produit. P270 - Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation de ce produit.

P271 - Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 - Porter des gants de protection, protection des yeux, protection du visage

Ampoule 4 (couleur rouge-verte): Ethanol



Danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables .

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

[Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes - Ne pas fumer.

P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / antidéflagrant.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

[Réponse]:

Ampoule 5 (incoloré): Sodium diméthylthiocarbamate



Attention

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

Clor-D-Tect - ETI (EU)

[Stockage]:

P403 + 235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Garder son calme.

P405 Store verrouillé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

[Réponse]:

P303 + P361 + P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever / Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher

P305 + P351 + P338 - En cas de contact avec les yeux: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes, si elles sont présentes et faciles à faire.

P314 - Obtenir des conseils médicaux en cas de malaise

P332 + P313 - En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin / attention

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste:un consulter médecin P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

P391 - Recueillir le produit répandu

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

[Élimination]:

P501 - Éliminer le contenu / le récipient conformément aux réglementations locales, nationales et fédérales.

En cas d'inhalation: Amener la personne à l'air frais et la maintenir à l'aise de respirer.

P303 + 361 + 353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever / enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P370 + 378 En cas d'incendie: utiliser les moyens d'extinction énumérés à la section 5 de la FDS pour l'extinction.

[Stockage]:

P403 + 233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le récipient conformément à la réglementation locale / nationale.

[Prévention]:

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P337 + 313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

[Réponse]:

P391 Recueillir le produit répandu.

[Stockage]:

Aucune déclaration de stockage SGH

[Élimination]:

P501 Éliminer le contenu / le conteneur conformément à la réglementation locale / nationale.

Solution aqueuse: Solution d'acide sulfurique



Danger

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H315 Provoque une irritation de la peau.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

[Prévention]:

P264 Se laver à fond après la manipulation.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.

[Réponse]:

P302 + 352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P305 + 351 + 338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer continuellement à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlevez les lentilles cornéennes si elles sont présentes et faciles à faire - continuez à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P321 Traitement spécifique (voir les informations sur cette étiquette).

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

[Stockage]:

Pas de déclaration de stockage SGH

[Élimination]:

Pas de déclaration de SGH.

Pour plus d'informations sur la toxicité, veuillez vous reporter à la Section 11.

2.3. Autres dangers

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

Section 3: Composition / informations sur les composants

3.2. Mélanges

Le kit de test de chlore / halogène CLOR-D-TECT 1000 comprend un tube à essai contenant deux ampoules, un tube à essai contenant deux ampoules et une solution aqueuse, et une ampoule séparée.

composant	Contenu du	CAS #	EC #	% liquide
Ampoule 1 (couleur grise)	Sodium ¹	7440-23-5	231-132-9	0.60%
	Distillats (pétrole), ¹ milieu hydrotraité	64742-46-7	265-148-2	2.38%
Ampoule 2 (grand, incolore)	Naphtalène ¹	91-20-3	202-049-5	1.06%
	Ethyl Diglyme ¹ Solution	112-36-7	203-963-7	10.74%
Ampoule 3 (point jaune)	Nitrate mercurique ¹	10045-94-0	233-152-3	0.01%
	eau	7732-18-5	231-791-2	6.52%
ampoule 4 (couleur rouge-verte)	éthanol ¹	64-17-5	200-578-6	3.40%
ampoule 5 (incolore)	diméthylthiocarbamate de sodium ¹	128-04-1	204- 876-7	5.19%
Solution aqueuse à	acide sulfurique ¹	7664-93-9	231-639-5	2.04%
	eau	7732-18-5	231-791-2	68.06%
				100.00%

¹Aucun numéro d'enregistrement REACH n'est disponible pour cette substance, car la substance ou ses utilisations sont exemptées d'enregistrement, le tonnage annuel ne nécessite pas d'enregistrement ou l'enregistrement est envisagé pour une date limite d'enregistrement ultérieure.

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins: En cas de contact avec les réactifs, bien rincer à l'eau.

Contact avec les yeux: Pour tous les composants du kit, rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes.

Demander de l'aide médicale.

Contact avec la peau: Rincer à grande eau. Utilisez du savon et de l'eau pour éliminer les composants organiques.

Inhalation: En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Ingestion: En cas d'ingestion, ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Détachez les vêtements serrés tels que col, cravate, ceinture ou ceinture. Obtenir des soins médicaux immédiatement.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2.2) et / ou en section 11

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction NE PAS UTILISER D'EAU SUR UN FEU DE SODIUM. Utilisez Poudre chimique, mousse, CO₂.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie N'utilisez pas d'eau. Porter un appareil respiratoire autonome. Éviter de respirer les émanations d'oxyde de sodium qui se formeront lors de la combustion.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ampoule 1 (couleur gris avec point jaune) - Oxydes de sodium

Ampoule 2 (point bleu) - Aucune donnée disponible

Ampoule 3 (point coloré) - Aucune donnée disponible

Ampoule 4 (solution vert-rouge) - Aucune donnée disponible

Ampoule 5 (incolore) - Aucune donnée disponible

Solution aqueuse - Aucune donnée disponible

5.3. Conseils aux pompiers

Ne pas utiliser d'eau sur le sodium. Porter un appareil respiratoire autonome. Éviter de respirer les émanations d'oxyde de sodium qui se formeront lors de la combustion.

5.4. Autres informations

Aucune donnée disponible

Section 6: Mesures à prendre en cas de accidentelle dispersion

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser l'équipement de protection individuelle, y compris des lunettes de protection contre les produits chimiques et des gants en caoutchouc. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Évacuer le personnel vers des zones sûres. Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Garder à l'écart des égouts et des eaux de surface.

6.3. Méthodes de confinement et de nettoyage du matériau

Ampoule 1 - Sodium Ampoule

Cover avec du carbonate de sodium ou du sel. Stocker dans un endroit bien ventilé, à l'abri de l'humidité.

Ampoule 2 - Ampoule naphthalène / éthyle Diglyme Absorbent complètement et jetez avec les déchets organiques.

Ampoule 3 - Nitrate Mercurique Ampoule
Absorbent complètement et rincez la zone à l'eau.

Ampoule 4 - Ethanol Ampoule
Absorbant de solvant recommandé en cas de déversement. Rincer la zone avec de l'eau.

Ampoule 5 - Recyclage Ampoule

Absorbez complètement et rincez la zone à l'eau.

Solution aqueuse

Absorber complètement et rincer la zone à l'eau.

6.4 Référence à d'autres sections

Pour l'élimination, voir section 13

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter un équipement de sécurité approprié lors de la réalisation du test sur site.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.

Stocker les kits de test dans un endroit frais et sec. Vérifiez la date d'expiration avant d'effectuer le test.

7.3. Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

En dehors des utilisations mentionnées dans la section 1.2, aucune autre utilisation spécifique n'est stipulée.

Section 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres de contrôle du lieu de travail

Ampoule 1 (point gris et jaune) - naphta de pétrole

Composants	Paramètres de contrôle	Base
RCP Dearom.	600 mg / m ³	DE TRGS 900
Essences minérales 175 - 220		

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

Voie d'exposition	Limites seuils	Base
TWA	0,02 mg / m ³	Directive EU 2009/161 de la Commission pour
l'établissement d'une		troisième liste de limites de protection sur le lieu de travail 98/24/EU modifiée/ EU/2000/39

Ampoule 4 (éthanol)

terminaison	Seuil de seuil niveau du point de	protection, voie d'exposition au	Utilisé pour	exposition Durée d'
DNEL	1.900 mg / m ³	humain, inhalateur	travailleur(industrie)	aigu - effets systémiques
DNEL	343 mg / kg	humain,dermique	travailleur(industrie)	chronique - effets systémiques
DNEL	950 mg / m ³	dehomme,inhalation	travailleur(industrie)	chronique - effets systémiques

8.2. Contrôles de l'exposition Contrôles

techniques à

manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Équipement de protection individuelle (PPE)

Protection respiratoire Aucune requise lors d'une utilisation normale.

Ventilation Effectuer le test uniquement dans un endroit bien ventilé. Éviter de respirer le matériel Florisil.

Gants de protection Toujours porter des gants de caoutchouc lors de la réalisation du test.

Protection des yeux Porter des lunettes de sécurité.

Mesures d'hygiène générales Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver après des tests en cours.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriété	Ampoule 1	Ampoule 2	Ampoule 3	Ampoule 4	Ampoule 5	Aq. Sol'n
Point d'ébullition °C	N / A	185	100	78	100>	100

Tension Vapeur mm Hg à 21°C	N / A	0,5	18	44	18	16
Solubilité dans eau	réagit	91%	complet	miscible	miscible	totale
Densité	0.86	0.91	1.02	0.79	1.17	1.09
Pourcentage Matières volatiles	40	100	aucun	99	aucune	Aucune
Taux d'évaporation Acétate de butyle = 1	N / A	0.04	N / A	2.7	N / A	N / A
Apparence	gris	incolore	incolore	rouge-vert	incolore	incolore
Odeur	Aucune	éther	Aucune	agréable	Souffre	Aucune aucune

N / A = non disponible

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Tous les composants sont stables dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Le sodium réagit violemment avec l'eau.

10.4. Conditions à éviter

Ne pas exposer l'ampoule de sodium cassée à l'humidité. Garder des oxydants forts.

10.5 Matières incompatibles

Agents oxydants

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le sodium formera de l'hydrogène et de l'oxyde de sodium en présence d'humidité. L'éthyl diglyme peut former des peroxydes lors d'une exposition à l'air. Les autres solutions sont stables.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sureffets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ampoule 2 (naphtaline) - LD50 voie orale - Rat - 490,0 mg / kg
 LC50 Inhalation - Rat - mâle et femelle - 4 h -> 0,4 mg / l (OECD Ligne directrice 403)
 LD50 cutanée - Lapin - 20.000 mg / kg

Solution aqueuse (sulfate de cadmium) - LD50 Orale - Rat - 280 mg / kg

LD50 Intrapéritonéal - Souris - 6,9 mg / kg

Corrosion / irritation de la peau

Aucune donnée disponible.

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Aucune donnée disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune donnée disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Solution aqueuse (sulfate de cadmium) - Peut altérer le matériel génétique. Des tests in vivo ont montré des effets mutagènes
 Dommages causés à l'ADN du foie de rat
 Lymphocytes de souris Mutation dans des cellules somatiques de mammifère
 Test du micronoyau chez la souris

Cancérogénicité

Ampoule 2 (Naphthalene) - Rat - mâle et femelle - inhalation (vapeur); Tumorigène: tumeurs sur le site ou à l'application. Preuve limitée de cancérogénicité dans les études sur les animaux, IARC: 2B - Groupe 2B: Peut-être cancérogène pour l'homme

Solution aqueuse (sulfate de cadmium) - Il s'agit d'un composant qui aurait été cancérigène sur la base de ses composés IARC, OSHA, ACGIH, NTP, ou classification EPA. L'exposition chronique au cadmium peut causer le cancer du poumon et de la prostate. Cancérogène possible pour l'homme
IARC: 1 - Groupe 1: Cancérogène pour l'homme (sulfate de cadmium)

Toxicité pour la reproduction

Ampoule 2 (Diglyme) - Des expériences de laboratoire ont montré des effets tératogènes. Présumé toxique pour la reproduction pour l'homme La surexposition peut provoquer des troubles de la reproduction selon des tests sur des animaux de laboratoire.

Solution aqueuse (sulfate de cadmium) - Peut provoquer une malformation congénitale chez le fœtus. Toxique présumé pour la reproduction chez l'homme
Toxicité pour la reproduction - Rat - Orale
Effets sur la fertilité: Mortalité pré-implantatoire (par exemple, réduction du nombre d'implants par femme; nombre total d'implants par corps jaune). Effets sur la fertilité: Mortalité post-implantation (par exemple, implants morts et / ou résorbés par nombre total d'implants).
Peut causer des troubles de la reproduction.
Toxicité pour le développement - Rat - Anomalies de développement spécifiques à la bouche: Système cardiovasculaire (circulatoire). Effets sur le nouveau-né: Indice de sevrage ou de lactation (par exemple, # en vie au sevrage par # en vie au jour 4). Effets sur le nouveau-né: Statistiques de croissance (p. Ex. Réduction du gain de poids).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucune donnée disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Ampoule 3 (nitrate mercurique) - Peut endommager les organes à la suite d'expositions répétées.

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible.

Informations supplémentaires

Solution aqueuse (acide sulfurique) - RETCS: WS5600000
sensation de brûlure, Toux, respiration sifflante, laryngite, Insuffisance respiratoire, spasme, inflammation et œdème du larynx, spasme, inflammation et œdème des bronches, pneumonie, œdème pulmonaire, extrêmement destructeur pour les tissus des muqueuses et des voies respiratoires supérieures, des yeux et de la peau., Au meilleur de nos connaissances, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été complètement étudiées.

Solution aqueuse (sulfate de cadmium) - RTECS: EV2700000

Une exposition aiguë par inhalation aux vapeurs de cadmium peut provoquer une "fièvre des fondeurs" avec des symptômes pseudo-grippaux tels que la faiblesse, la fièvre, les maux de tête, les nausées, les vomissements, les vertiges, la transpiration, les douleurs musculaires, difficulté à respirer. Un œdème pulmonaire aigu peut se développer dans les 24 heures et atteindre un maximum de trois jours. Le premier effet chronique de l'exposition au cadmium est généralement une lésion des reins, qui se manifeste par l'excrétion de l'excès de protéines dans l'urine, suivie d'une anémie, d'une décoloration des dents et d'une perte de l'odorat. On pense également que le cadmium provoque un emphysème pulmonaire et une maladie des os.

Ampoule 2 (Naphthalene) - Toxicité à doses répétées: Rat - mâle et femelle - Oral - NOAEL: 100mg/kg - LOAEL: 400mg/kg - Ligne directrice 408 de l'OECD -

RTECS: QJ0525000

L'absorption par le corps entraîne la formation de méthémoglobine. en concentration suffisante provoque la cyanose. L'apparition peut être retardée de 2 à 4 heures ou plus., Le naphthalène est rétinotoxique et l'absorption de ses vapeurs au-dessus de 15 ppm peut provoquer ;, une cataracte, une névrite optique, une lésion de la cornée, une irritation des yeux, une ingestion peut provoquer les symptômes suivants: une anémie hémolytique, hémoglobinurie, nausée, maux de tête, vomissements, troubles gastro-intestinaux, convulsions, anémie, lésion rénale possible, convulsions, coma.

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

Clor-D-Tect - ETI (EU)

RTECS: OW8225000 Effet

extrêmement dommageable sur les tissus des muqueuses et des voies respiratoires supérieures, ainsi que sur les yeux et la peau., Toux, essouffement, maux de tête, nausée

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ampoule 2 (Naphtalène)

(tête-de-boule) - 7,9 mg / l - 96 h
Toxicité pour les poissons en écoulement. LC50 - Pimephales promelas
(OECD, Ligne directrice 203)

aquatique)) - 2,16 mg / l - 48 h,
Toxicité sur les daphnies et essai statique EC50 - Daphnia magna (Puce
autres invertébrés aquatiques

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

Ampoule 4 (Éthanol)

heures;Écoulement@24-24.3° C
Toxicité pour les poissons Truite arc-en-ciel: LC50 =12900-15300 mg/L;96
Truite arc-en-ciel: LC50 = 11200 mg / L; 24 heures;
Fingerling (Non spécifié)

mg / L; 5-30 min;
Toxicité pour les bactéries Phytobacterium phosphoreum: EC50 = 34900

En cas de déversement sur le sol, il est susceptible de se volatiliser, de se biodégrader et de se lessiver dans les eaux souterraines, mais aucune donnée sur les taux de ces processus n'a pu être trouvée. Son destin dans les eaux souterraines est inconnu. Une fois libéré dans l'eau, il se volatiliserait et se biodégraderait probablement. Il ne devrait pas être adsorbé sur les sédiments ni se bioconcentrer dans les poissons.

Ampoule 5 (diméthylthiocarbamate de sodium)

spécifiée
Toxicité pour les poissons Truite arc-en-ciel: LC50 = 2,6 mg / L; 96 heures;non

minutes; Test Microtox.
Toxicité pour les bactéries Phytobacterium phosphoreum: EC50 = 0,508 mg / L; 15

Solution aqueuse (sulfate de cadmium)

boule) - 0,2 mg / l - 90,0 h
Toxicité sur la poissons mortalité des LC50 - Pimephales promelas (tête-de-

0,15 mg / l - 48 h
Toxicité sur la daphnie et l' immobilisation EC50 - Daphnia magna (puce d'eau) -
autres aquatiques
invertébrés

12.2. Persistance et dégradabilité

Ampoule 2 (Naphthalene)

Biodégradabilité aérobie - Durée d'exposition 28 j Résultat: 2% - Pas facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Ampoule 2 (Naphtalène)

Bioaccumulation de poisson - Facteur de bioconcentration (FBC): 427 - 1,158

12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance / ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des concentrations égales ou supérieures à 0,1%.

12.6 Autres effets indésirables

2 Ampoule (naphtaline) - Très toxique pour organismes aquatiques avec des effets durables.

Ampoule 3 (Nitrate mercurique) - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Solution aqueuse (sulfate de cadmium) - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Seringue d'échantillonnage: Eliminer conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Tube à essai 1: contient un échantillon d'huile ayant réagi. Éliminer les déchets organiques conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Tube à essai 2: Une fois le test terminé, y compris l'ajout de l'ampoule 5, le contenu du test satisfait au test US EPA TCLP. Éliminer conformément à toutes les réglementations environnementales fédérales, nationales et locales applicables.

Section 14: Informations sur le transport

14.1. Numéro UN

Ampoule 1 (dispersion de sodium)

ADR / RID: 1391 IMDG: 1391 IATA: 1391

Ampoule 4 (éthanol)

ADR / RID: 1170 IMDG: 1170 IATA: 1170

14.2. Nom d'expédition des Nations Unies

ADR / RID: Dispersion de métal alcalin IMDG: Dispersion de métal alcalin IATA: dispersion de métal alcalin
Aéronef de passagers à: Non autorisé pour le transport

14.3. Classe (s) de danger pour le transport

Ampoule 1 (tube de réaction)

ADR / RID: 4.3 IMDG: 4.3 IATA: 4.3

Ampoule 4 (éthanol)

ADR / RID: de minimis IMDG: de minimis IATA: de minimis

14.4. Groupe d'emballage

ADR / RID: I IMDG: I IATA: I

14.5. Risques environnementaux

ADR / RID: Non IMDG: Polluant marin: Oui IATA: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

NOTE: Les matières UN1170 sont présentes en quantités de minimis.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

La cargaison n'est pas destinée à être transportée en vrac.

Section 15: Informations réglementaires

Cette FDS est conforme aux exigences du règlement (CE) no. 1907/2006

Autorisations et / ou restrictions d'utilisation

Ampoule 3 (nitrate mercurique)

REACH - Règlement (EU) no. 1907/2006 Annexe XVII, entrée 18 - Composés du mercure: Cette utilisation n'est pas restreinte.

Règlement EU no. 649/2012 du Parlement européen - Non réglementé conformément à l'article 2, paragraphe 3.

Convention de Minamata sur le mercure - Produit ajouté au mercure exclu, conformément à l'article 4, par. 1, alinéas b) et c) et article 3, par. 2, sous (a) et (c).

Solution aqueuse (sulfate de cadmium)

REACH - Liste des substances candidates extrêmement préoccupantes faisant l'objet d'une autorisation (Article 59).

Cancérogène (article 57a) ED / 108/2014

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certainesdangereux

substances, préparations et articles(Annexe XVII)

Cancérogènes: catégorie 1B

Réservé aux utilisateurs professionnels.

Voir l'annexe XVII du règlement (CE) no. 1907/2006 pour les conditions de restriction du

règlement (CE) no. 649/2012 du Parlement européen et du Conseil concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux. ANNEXE I, PARTIE 1: Liste des produits chimiques procédure de notification d'exportation

EINECS: Les composants de ce produit figurent à l'inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

Informations réglementaires suisses:

Loi fédérale sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses du 15 décembre 2000(loi sur les produits chimiques) (statut au 13 juin 2006) SR 813.1

Ordonnance sur la protection contre les substances et les préparations dangereuses (Ordonnance sur les produits chimiques, ChemO) du 18 mai 2005 (État le 15 juillet 2014) 813.11

Ordonnance Sur la réduction des risques liés aux Ordonnance sur la réduction des risques relative à la réduction des risques liés à l'utilisation de certaines substances, préparations et articles particulièrement dangereux, du 18 mai 2005 produits chimiques (chimiques, ORRChim) du 18 mai 2005RS 814.81

Loi fédérale sur la protection de l'environnement Loi sur la protection de l'environnement (, EPA) du 7 octobre 1983 (entrée en vigueur le 1er juillet 2014) 814.01

Cinquième ordonnance sur la loi fédérale sur le travail (sécurité au travail des jeunes) ARGV 5 du 28 septembre 2007 (Au 1er août 2014) SR 822.115.2

Ordonnance du département de l'économie, de l'éducation et de la recherche sur les travaux difficiles et pénibles pendant la grossesse et la maternité 20 mars 2001(ordonnance sur la protection de la maternité) (Etat le 1er janvier 2013) RS 822.111.52

Ordonnance du département de l'environnement, de la circulation et de l'énergie et communications sur les listes relatives au trafic de déchets du 18 octobre 2005 (Etat au 1er janvier 2010) RS 814.610.1

Loi fédérale sur le travail dans l'industrie et le commerce (Loi fédérale sur le travail) du 13 mars 1964 (entrée en vigueur le 1er décembre 2013)

Section 16: Autres informations

Les informations figurant sur cette fiche de données de sécurité répondent aux exigences du règlement (CE) no.. 1907/2006 (REACH), annexe II, tel que modifié par le règlement (UE) no. 830/2015. Ce document est uniquement destiné à servir de guide pour la manipulation préventive appropriée du matériau par une personne formée ou supervisée par une personne formée à la manipulation de produits chimiques. L'utilisateur est responsable de la détermination des précautions et du danger de ces produits chimiques pour son application particulière. Selon l'utilisation, des vêtements de protection comprenant un masque de protection des yeux et du visage et un appareil de protection respiratoire doivent être utilisés pour éviter tout contact avec le produit ou toute respiration, de vapeurs / fumées de produits chimiques. L'exposition à ce produit peut avoir de graves effets néfastes sur la santé. Ces produits chimiques peuvent interagir avec d'autres substances. Les utilisations potentielles étant très variées, Dexsil ne peut pas avertir de tous les dangers potentiels liés à l'utilisation ou à l'interaction avec d'autres produits chimiques ou matières. Dexsil garantit que les produits chimiques respectent les spécifications indiquées sur l'étiquette.

DEXSIL DÉCLINE TOUTE AUTRE GARANTIE; EXPRIMÉ OU IMPLICITE EN CE QUI CONCERNE LE PRODUIT FOURNI AUX PRÉSENTES, C'EST DE LA COMMERCIALISABILITÉ OU DE SON APTITUDE À UN OBJECTIF PARTICULIER.

L'utilisateur doit savoir que ce produit peut causer des blessures graves, voire mortelles, en particulier s'il est manipulé incorrectement ou si les dangers connus de son utilisation ne sont pas pris en compte. LISEZ TOUTES LES INFORMATIONS DE PRÉCAUTION. Dès que de nouvelles informations de sécurité générales documentées seront disponibles, Dexsil révisera périodiquement cette fiche de données de sécurité.

Le numéro de téléphone d'urgence de CHEMTREC doit être utilisé UNIQUEMENT en cas d'URGENCE CHIMIQUE impliquant un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident impliquant des produits chimiques.

Pour plus d'informations, contactez Dexsil.